Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Élevage, une enquête explore la recherche de la ‘belle vache’ Montbéliarde



Les éditions avignonnaises Cardère proposent l’ouvrage : ‘Beautés des vaches, Elever des Montbéliardes, entre passion et production animale’ de Catherine Mougenot. Le livre revient sur les pratiques d’élevage de la race Montbéliarde et sur l’évolution des critères esthétiques et techniques qui guident les éleveurs depuis plus d’un siècle.

Au début du XXe siècle, les vétérinaires ont défini les “beautés des vaches”, une série de critères morphologiques -la mamelle, les aplombs,...- permettant d’évaluer la santé et les performances laitières. Plus d’un siècle plus tard, ces listes demeurent largement utilisées dans les élevages.

L’impact des progrès génétiques

L’ouvrage revient aussi sur un tournant majeur : l’arrivée du décryptage ADN dans les années 2010, qui a profondément modifié les méthodes de sélection animale. Une enquête menée en 2014 dans le massif jurassien, sur la conduite de la race Montbéliarde, a été menée pour comprendre la diffusion de ces nouveaux outils de sélection assistée par marqueurs. Mais, au fil des entretiens, que ce soit par des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

regards complémentaires ou opposés, un autre thème s'est imposé : la quête de la 'belle vache'. À travers les notations chiffrées dont les animaux font l'objet, cette quête devient le symbole d'un rapport sensible aux animaux, au-delà des seuls critères physiques.



Copyright Editions Cardère

Quatorze observations pour comprendre un métier

L'essai rassemble quatorze observations de terrain. Elles décrivent à la fois un métier, des histoires individuelles et collectives, des réussites technico-scientifiques, les avancées du libéralisme, et les défis mis en lumière dans les mondes de l'élevage.

Une quête impossible à réduire à un seul modèle

La quête de la 'belle vache' ne peut être envisagée de façon univoque. Elle s'inscrit dans une relation patiemment construite entre des générations de paysans et leurs animaux, où les savoirs transmis, les pratiques d'élevage et les choix de sélection se répondent et se transforment au fil du temps. Entre attachement sensible et intervention technique de la sélection artificielle, ces regards multiples révèlent la manière dont humains et animaux s'engagent dans une histoire commune de coévolution.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Les infos pratiques
‘Beautés des vaches, Elever des Montbéliardes, entre passion et production animale’. De Catherine Mougenot, aux éditions Cardère. 252 pages au format 14 x 21 cm. Septembre 2025. isbn 978-2-37649-048-7. Prix public 18€. Acheter ici.
Calista Contat-Dathey



Copyright Editions Cardère

Avignon et Vaucluse : Colère paysanne contre le Mercosur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Ce vendredi matin à Avignon, Cours Jean Jaurès, les agriculteurs se sont mobilisés contre l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur. Une action éclair et déterminée, reflet d'un malaise profond qui traverse l'ensemble des filières agricoles françaises, confrontées à une crise économique, sociale et sanitaire sans précédent.

Dès les premières heures de la matinée, les tracteurs ont convergé vers Avignon. En toile de fond, un mot d'ordre clair : dire non à un accord jugé destructeur pour l'agriculture française. « Toutes les filières sont en crise », alerte Christian Borde, exploitant agricole à Apt, engagé en Vaucluse et dans les Alpes-de-Haute-Provence. Lavande, lavandin, céréales, vigne ou cultures fourragères : aucun secteur n'est épargné selon lui.

Pas d'accords avec le Mercosur

Au cœur des inquiétudes, bien sur, l'accord Mercosur, qui ouvrirait davantage le marché européen aux productions agricoles sud-américaines. Pour les manifestants, il incarne une concurrence jugée déloyale : normes sanitaires moins strictes, traçabilité insuffisante, coûts de main-d'œuvre incomparables. « Nous

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

produisons des aliments tracés, de qualité, respectant des règles strictes, pendant que des produits importés pourraient contenir des substances interdites chez nous », dénoncent-ils. Un paradoxe d'autant plus mal vécu que la France, jadis excédentaire, ne couvrirait plus aujourd'hui qu'environ 30% de ses besoins alimentaires.

Une crise économique et humaine

Dépôts de bilan, exploitations asphyxiées par des prix de vente inférieurs aux coûts de production, pression constante de la grande distribution : le modèle agricole vacille. En filigrane, un drame silencieux : celui de la détresse psychologique. « Les suicides d'agriculteurs augmentent, mais restent tus », regrette Christian Borde, également engagé auprès de la MSA (Mutuelle sociale agricole). Une souffrance diffuse, nourrie par l'endettement et le sentiment d'abandon.



Copyright MMH

Produits naturels contre produits de synthèse

Certaines filières cristallisent particulièrement les tensions. Les producteurs de lavande et de lavandin,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

en crise depuis six ans, s'inquiètent de l'évolution de la réglementation européenne sur les substances naturelles. Le classement potentiel des huiles essentielles comme allergènes, voire cancérogènes, contraste avec la tolérance accordée aux produits de synthèse, pourtant largement dominants sur le marché mondial. « Une distorsion qui menace, selon eux, l'avenir d'une production emblématique du territoire, expose Christian Borde. Nous produisons environ 1 400 tonnes d'huiles essentielles en France de plantes à parfum, alors que les produits de synthèse représentent 24 000 tonnes. Ca va être la mort de la production française. »

Difficultés structurelles et crises sanitaires

À ces difficultés structurelles s'ajoutent des crises sanitaires. Les éleveurs bovins redoutent la propagation de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC), détectée fin juin dernier, en Savoie. L'absence de vaccination obligatoire et les abattages massifs alimentent un sentiment d'injustice, alors même que des viandes issues de pays concernés par la maladie continuent d'entrer sur le territoire européen.

Une colère maîtrisée mais résolue

Les prises de parole se succèdent, portées par une colère maîtrisée mais résolue. Les responsables syndicaux insistent sur la dignité de la mobilisation et préviennent : ce rassemblement n'est qu'un signal. Derrière la contestation du Mercosur, c'est une dénonciation plus large d'un système jugé intenable : normes toujours plus contraignantes, négociations commerciales opaques, marges captées par les intermédiaires, et agriculteurs exclus des discussions sur les prix.

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



Christian Borde Copyright MMH

Un monde agricole en bout de souffle

À Avignon, la manifestation paysanne a fait entendre une alarme claire : celle d'un monde agricole à bout de souffle, refusant d'être la variable d'ajustement des politiques commerciales internationales. Au-delà du rejet du Mercosur, les agriculteurs réclament une reconnaissance concrète de leur rôle stratégique : nourrir la population, entretenir les territoires et garantir une alimentation saine. Une mobilisation qui, à en croire les syndicats, pourrait bien se prolonger dès le début de l'année prochaine si aucune réponse structurelle n'est apportée.

Mercosur : de quoi parle-t-on exactement ?

Le Mercosur est un marché commun sud-américain qui regroupe principalement le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. Depuis plus de 20 ans, l'Union européenne négocie avec ces pays un accord de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

libre-échange visant à faciliter les échanges commerciaux, notamment industriels et agricoles. Concrètement, l'accord prévoit une baisse importante des droits de douane sur de nombreux produits, dont la viande bovine, la volaille, le sucre, l'éthanol ou encore certaines céréales.

Un très mauvais deal pour les paysans français

Pour les agriculteurs européens, et français en particulier, cet accord pose un problème majeur de concurrence réglementaire. Les productions agricoles des pays du Mercosur ne sont pas soumises aux mêmes normes sanitaires, environnementales et sociales que celles imposées en Europe : usage de pesticides interdits dans l'UE (Union Européenne), traçabilité plus faible, coûts de main-d'œuvre très inférieurs.



Copyright MMH

Les syndicats agricoles

Les syndicats agricoles dénoncent ainsi une distorsion de concurrence, estimant que l'accord favoriserait surtout les grandes industries agroalimentaires et les centrales d'achat, au détriment des producteurs et,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

à terme, de la souveraineté alimentaire européenne.

La Dermatose nodulaire contagieuse : une menace sanitaire pour l'élevage
La dermatose nodulaire contagieuse (DNC) est une maladie virale qui affecte les bovins. Transmise principalement par des insectes piqueurs (moustiques, mouches), elle provoque fièvre, lésions cutanées, amaigrissement et pertes de production, sans danger direct pour l'homme. Jusqu'à récemment cantonnée à certaines régions d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique du Sud, la maladie a été détectée fin juin en Savoie, suscitant une vive inquiétude chez les éleveurs français.

La stratégie sanitaire
La stratégie sanitaire repose aujourd'hui sur l'abattage des animaux infectés, la mise sous surveillance et la restriction des mouvements de troupeaux. Les organisations agricoles critiquent toutefois l'absence de vaccination obligatoire préventive et redoutent des abattages massifs, vécus comme un gaspillage économique et animal. Dans le même temps, Christian Borde dénonce une incohérence : alors que leurs troupeaux sont bloqués et invendables, des viandes importées de pays où la maladie est présente, continuent d'entrer sur le marché européen, alimentant un sentiment d'injustice et d'abandon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Copyright MMH

Suicide chez les agriculteurs : des chiffres alarmants

En France, les agriculteurs présentent un risque de suicide supérieur de 46% à celui de l'ensemble de la population active. Pour les chefs d'exploitation non-salariés, ce sur-risque atteint environ 70 à 80%, selon les périodes étudiées par la Mutualité sociale agricole (MSA). Les données consolidées de la MSA et de Santé publique France estiment qu'un agriculteur se donne la mort tous les deux jours en moyenne. Un chiffre qui, malgré les dispositifs de prévention, reste stable depuis plusieurs années. Plus de 90% des suicides concernent des hommes, principalement âgés de 40 à 65 ans, souvent à la tête d'exploitations fragilisées économiquement.

Les causes ?

L'endettement chronique ; Des revenus inférieurs aux coûts de production ; La pression administrative et réglementaire ; L'isolement social ; Les crises sanitaires ou climatiques : la détresse agricole résulte d'un enchevêtrement de facteurs économiques, sociaux et psychologiques.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Vaucluse : une souffrance aux chiffres tabous
Il n'existe pas de données rendues publiques et détaillées spécifiques au Vaucluse. Les acteurs de terrain (MSA, syndicats, chambres d'agriculture) évoquent toutefois une détresse bien réelle, comparable à celle observée dans d'autres territoires agricoles, avec une difficulté persistante à rendre ces chiffres visibles.
Mireille Hurlin

Obligation d'affichage de l'origine des viandes dans les restaurants



Le gouvernement vient de prendre un décret rendant obligatoire, dans les restaurants, l'affichage de l'origine des viandes. Alors que l'origine des viandes brutes est déjà affichée dans les commerces, elle le sera désormais également dans les restaurants : les Français qui le souhaitent pourront donc privilégier des plats préparés à partir de viandes produites dans l'Hexagone. Objectif : renforcer la visibilité des produits agricoles français dans nos assiettes en favorisant la consommation des viandes présentant de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

très hautes garanties sanitaires et environnementales et n'ayant pas parcouru des milliers de kilomètres.

« Ce décret représente une avancée significative en matière de transparence sur l'origine des viandes, renforçant ainsi la confiance des consommateurs, insiste Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,. Il constitue également un soutien précieux pour nos producteurs locaux, tout en mettant en valeur nos pratiques d'élevage et la qualité des produits français. »

Pour le gouvernement, ce décret répond à une triple demande :

- celle des agriculteurs, qui souhaitent pouvoir valoriser au mieux la qualité de leurs productions, en informant le consommateur que telle ou telle pièce de viande vient de France ;
- celle des consommateurs, qui demandent à connaître l'origine de ce qu'ils mangent, les produits français étant réputés pour leur qualité et leur goût ;
- celle des restaurateurs, qui voient dans l'origine France un gage de qualité et un atout concurrentiel.

Le décret publié ce jour étend donc aux viandes porcines, ovines et de volailles, une obligation d'affichage de l'origine qui existe depuis 2002 pour les seules viandes bovines.

« Nous permettons par ce décret un cercle vertueux, qui réunit les aspirations croissantes des consommateurs et les attentes du monde agricole, complète Véronique Louwagie, ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Economie sociale et solidaire. Afficher l'origine des viandes permettra aux clients de pouvoir opter pour une viande réputée pour sa qualité et son goût ».

Une 5e meute de loups détectée en Vaucluse?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Alors que l'OFB (Office français de la biodiversité) annonçait cet été une évaluation de la population de loups gris (Canis lupus) en légère baisse sur un an (906 loups au sortir de l'hiver 2023, contre 921 l'année précédente), la Coordination rurale dénonce pour sa part un décalage « saisissant » par rapport à la réalité. Le syndicat agricole met plutôt en avant la progression des attaques de 19% sur l'année 2022 et de 16% au cours du premier semestre 2023.

Plan d'actions loup 2024-2029

Depuis, le Gouvernement a dévoilé son plan national d'actions loup 2024-2029 qui prévoit notamment la simplification du protocole de tir afin de protéger les troupeaux. Il a aussi revu à la hausse la population de loups qui s'élèverait désormais à 1 104 individus.

En tout, ce plan, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 2024, comprend 42 nouvelles mesures comme l'augmentation du taux de prélèvement (de 19% actuellement à 20% ou 21%), la réforme du comptage, une meilleure indemnisation des éleveurs, la mise en place d'une enveloppe de 2,5M€ sur la période pour financer la protection des troupeaux (avec par exemple la création d'un statut du chien dédié à cette mission)…

Le ministère de l'Agriculture étudie par ailleurs le changement de statut du loup pour le faire passer d'espèce 'extrêmement protégée' à espèce 'protégée'. Un éventuel déclassement auquel s'opposent de nombreuses associations pour la sauvegarde des loups qui permettrait d'en abattre encore davantage.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Une mascarade

Peu convaincue, la Coordination rurale assure que « les mesures de protection sont totalement inefficaces, elles ont des coûts importants pour les éleveurs et elles engendrent des problèmes supplémentaires avec notamment la multiplication des chiens de protection ».

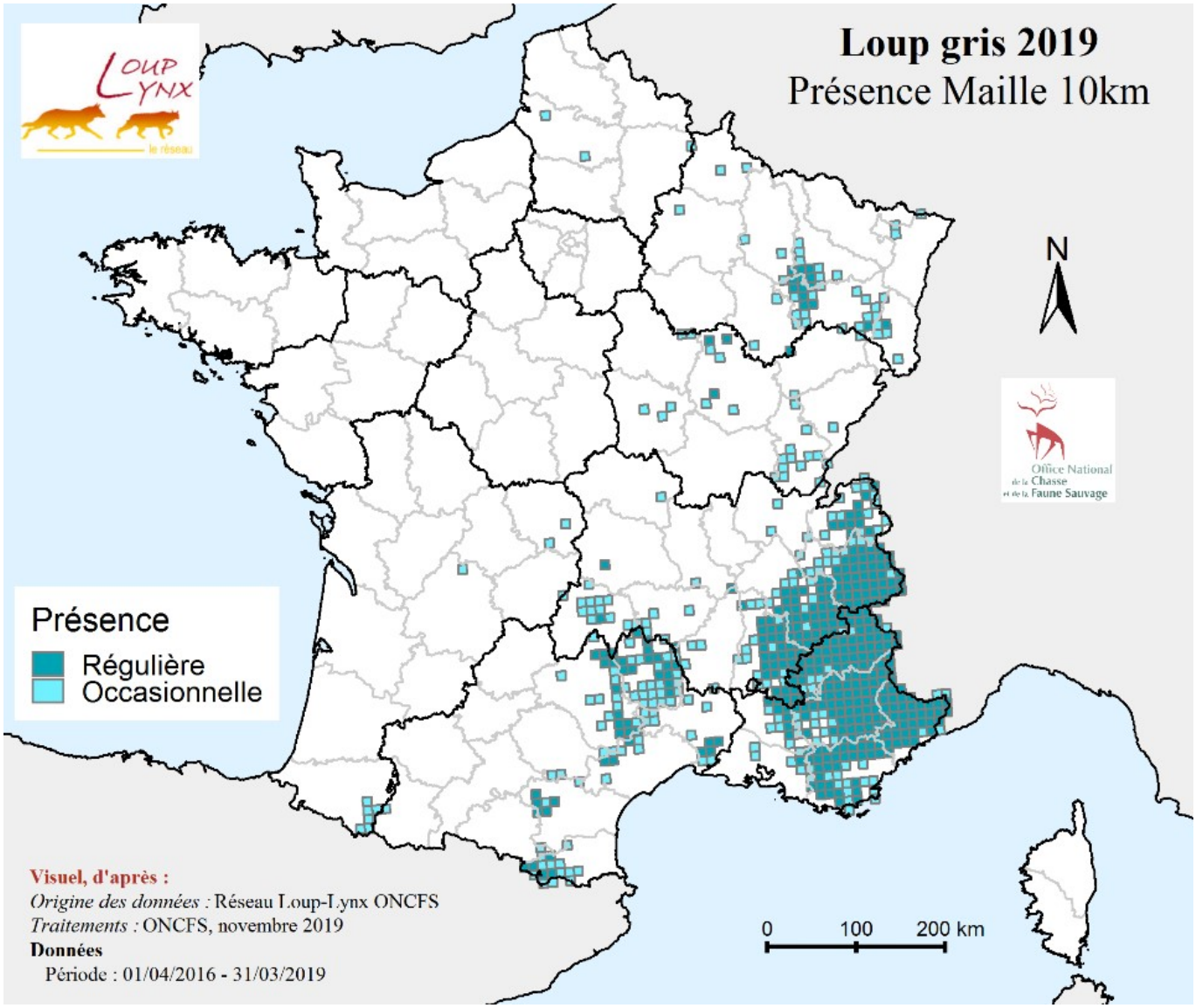
« C'est une véritable mascarade, pire, un véritable mépris des éleveurs qui font état de la présence du loup un peu partout dans les territoires et ne cessent d'alerter sur le nombre d'attaques en recrudescence, s'insurge même Serge Jousselme, président de la Coordination des Hautes-Alpes. L'État ne se donne donc pas les moyens nécessaires de répertorier l'intégralité du nombre de spécimens en France. Cette sous-évaluation est totalement inacceptable. »

En effet, le loup semble gagner du terrain d'année en année. Selon l'Office français de la biodiversité, un tiers des loups de France provient de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. L'espèce est d'ailleurs traditionnellement présente maintenant sur l'ensemble des Alpes, le Massif central, les Pyrénées-Orientales et l'Est de la France. Mais on la retrouve aussi désormais en Nouvelle-Aquitaine, en Normandie et en Bretagne.

En 2009, 12 départements étaient concernés par la prédation. Ils sont désormais passés à 40 en 2019, et 44 en 2021. Le nombre d'attaques de loups sur les troupeaux est passé de 984 en 2010 à 3 730 en 2020. Dans le détail, 3 791 animaux ont péri en 2010 à la suite de ces attaques, contre 11 849 en 2020, soit une augmentation de 213%. Enfin, les dépenses pour dédommager les victimes de loups sont passées de 1,09M€ en 2010 à 3,96M€ en 2020. Une augmentation de 263 %.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Présence du loup en France en 2019.

Combien de loups en Vaucluse ?

Si l'espèce, arrivée d'Italie par les Alpes, est signalée ponctuellement dans le Vaucluse depuis le milieu des années 1990, ce n'est qu'à partir de 2009 qu'une meute est officiellement répertoriée dans le Ventoux et que les premières attaques sont avérées. Depuis, une meute a également été observée sur le plateau d'Albion, une sur le Grand Luberon et une meute sur les Monts de Vaucluse Ouest. Enfin depuis l'été 2022, une cinquième meute aurait été détectée dans le secteur du 'Petit Luberon', une zone située à l'Ouest du massif comprise dans un triangle entre Cavaillon, Bonnieux et Lourmarin.

Si cette présence reste à confirmer, un habitant d'Apt a filmé en juillet et août 2022 le passage de plusieurs loups dans son jardin.

L'évaluation de la population dans le département reste cependant difficile à réaliser car l'espèce est très

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

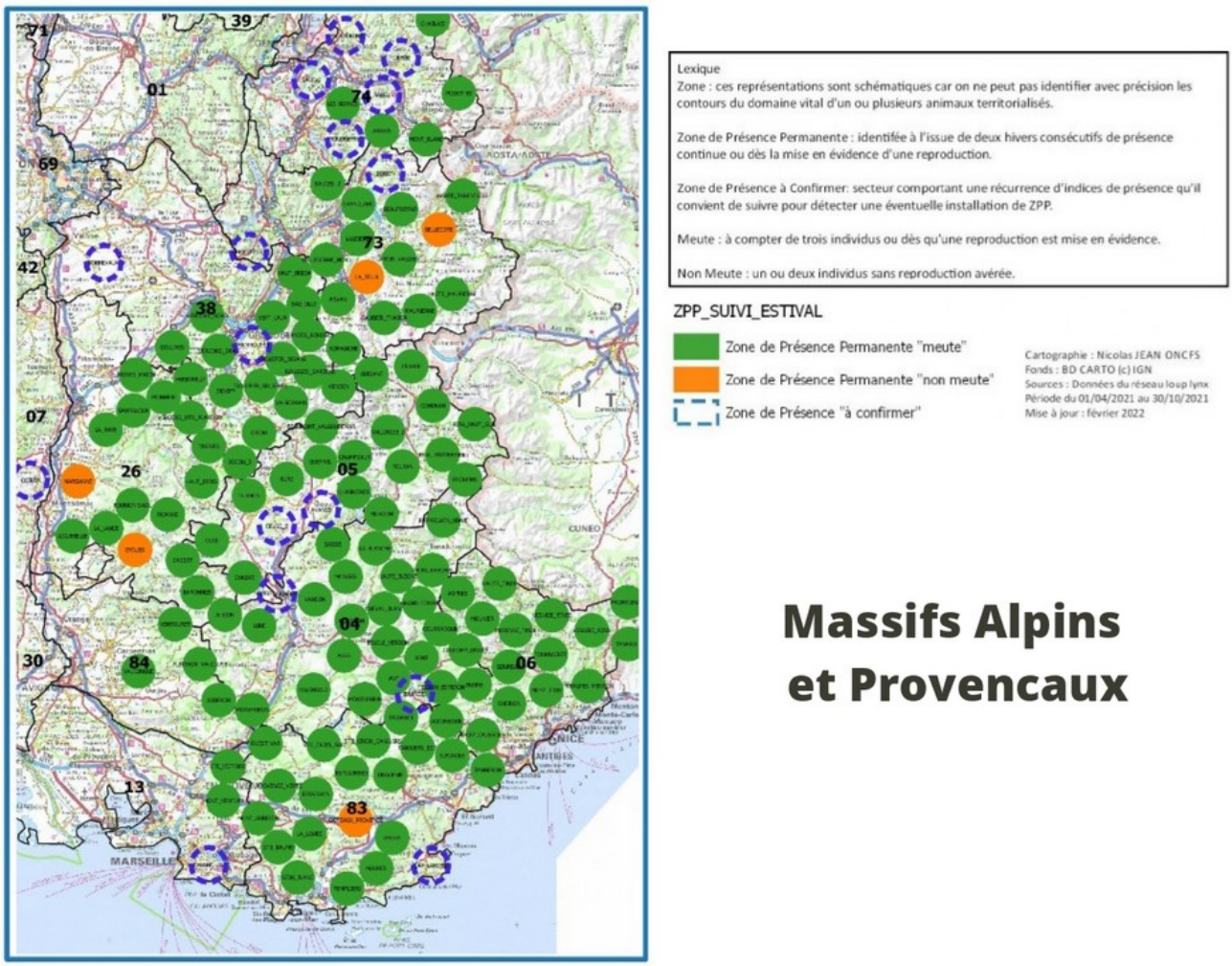
mobile et la taille des espaces vitaux des meutes varie au fil des années, s'étendant sur des dizaines de km2. De plus, si une meute est constituée d'au moins 2 individus (un couple d'animaux dominants), elle peut monter jusqu'à 5 à 7 loups qui quittent ensuite la meute lorsqu'ils veulent, eux-aussi, avoir des louveteaux.En tout, au moins une trentaine de loups seraient installés dans le périmètre du parc naturel régional du Luberon compris entre la montagne de Lure et les Monts de Vaucluse.

30 attaques en Vaucluse dont 20 indemnisées

Si les attaques de troupeaux ont augmenté de près de 20% en un an, les services de l'Etat assurent qu'elles restent du même ordre en Vaucluse qu'en 2021 et 2022. Néanmoins, selon la Fédération départementale ovine (FDO) de Vaucluse le nombre de ces attaques avait quadruplé entre 2019 et 2021.
En 2023, sur les 30 attaques ayant fait l'objet de constats de la part des services de l'OFB du Vaucluse, 20 ont donné lieu à des indemnisations. Plus près de nous, la dernière attaque remonterait à la nuit du 11 au 12 septembre derniers où 7 chèvres ont été égorgées dans l'enclos d'un élevage situé à Saint-Christol d'Albion.
Toutes les attaques ne peuvent cependant pas être attribuées au loup. Elles peuvent aussi être le fait de chien ou de chien-loup hybride comme cela avait le cas en 2017 à Montfavet où près de 40 ovins avaient été perdus.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Les meutes répertoriées par l'OFB en Provence et dans les Alpes.

Entre 2 et 5kg de viande par jour

Pour rappel, chaque individu peut manger entre 2 et 5kg de viande par jour, généralement répartis entre un gros repas après la chasse et quelques jours de jeûne. Ces besoins sont accrus en hiver, ainsi qu'en période de gestation et de lactation pour les femelles. Par ailleurs, les loups ne mangent pas la totalité des carcasses. Ils ne mangent que les parties 'nobles' de leurs proies, ce qui explique pourquoi plusieurs animaux peuvent être tués afin d'atteindre le volume de viande nécessaire à leur ration quotidienne.

Toutefois, l'animal s'adapte aux ressources de son environnement et peut, en période de disette, être aussi capable d'être charognard. Et bien que carnivore, il peut diversifier son alimentation en consommant des baies sauvages voir même des insectes si nécessaire.

Ces proies sont de tailles très diverses, allant de la souris au cerf, en passant par le chevreuil, le lièvre, le lapin, la marmotte, le renard, les oiseaux ou même les reptiles et batraciens.

Bien évidemment, si un seul individu peut s'attaquer à une petite proie, c'est en meute que les loups

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

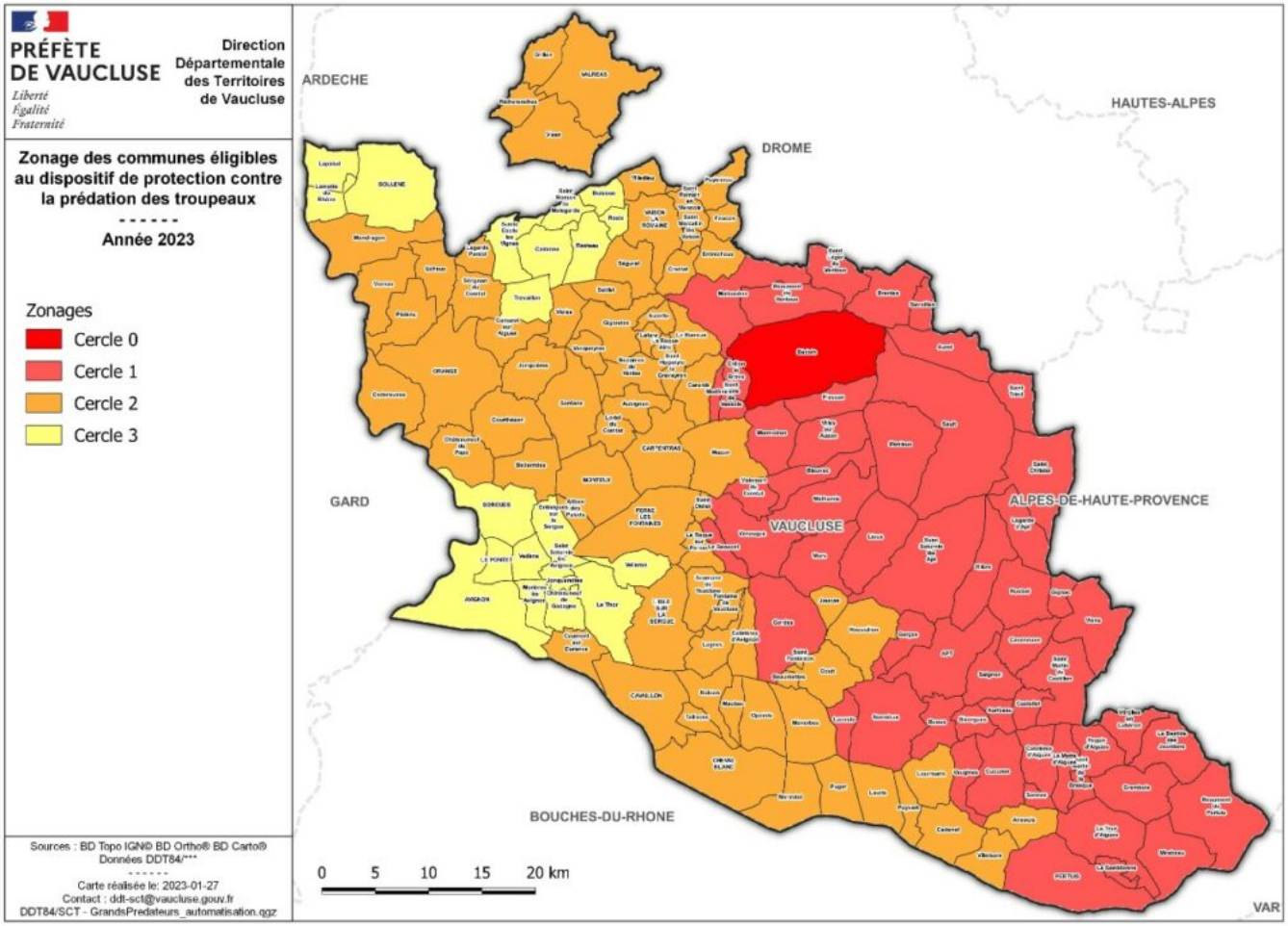
Ecrit par le 4 novembre 2026

s'attaqueront à un sanglier ou un cerf qui permettront de nourrir un groupe durant plusieurs jours.

Comment lutter pour la centaine d'éleveurs ovins vauclusiens ?
Depuis le début de l'année, un arrêté préfectoral a classé 65 communes du département comme pouvant bénéficier des aides visant à acquérir des clôtures électrifiées (2 communes de plus qu'en 2022). Dans le même temps, 65 communes sont aussi éligibles aux aides pour le gardiennage (voir carte ci-dessous). C'est 41 de plus que l'an dernier. Seule Bédoin, est classé en 'Cercle 0', c'est-à-dire dans les zones où les élevages sont fortement soumis à la prédation et bénéficient de mesures de protections spécifiques (parc de pâturage électrifié et visites journalières, gardiennage et parc de nuit, gardiennage et chien…).
Pas sûr que cela suffise à la centaine d'éleveurs vauclusiens, veillant sur un cheptel d'environ 30 000 ovins, qui demande notamment que l'on accorde l'autorisation de tirer avec des lunettes de visée nocturne afin d'être plus efficace qu'avec un projecteur qui fait fuir les animaux.
Une inquiétude que partagent d'ailleurs les élus locaux, que ce soient l'AMV (Association des maires de Vaucluse), les représentants locaux de l'Association des communes pastorales ou bien encore les parlementaires comme le député de la 5e circonscription de Vaucluse Jean-François Lovisolo qui, en janvier dernier, proposait à l'Assemblée nationale de voter une loi pour la création de zones de protection renforcée contre le loup.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



La carte des communes vauclusiennes éligibles au dispositif de protection contre la prédation des troupeaux.

Cohabitation ou coexistence ?

« Le loup est un animal sauvage qui doit évoluer dans un environnement sauvage loin des activités humaines » estime Christian Provent, représentant de la Coordination rurale au Groupe national loup (GNL).

Dans cette logique, son organisation entend faire la distinction entre cohabitation et coexistence et demande à la Commission européenne de clairement refuser la cohabitation élevage/loup quel que soit le territoire où l'élevage est présent.

Mettant en avant le risque de disparition d'un pastoralisme présent dans la région depuis 4 000 ans (« les éleveurs s'épuisent et les jeunes sont découragés de s'installer » constate amer la FDO 84), les risques accrus d'incendies des friches abandonnées par les troupeaux et même la perte de la biodiversité des territoires, les éleveurs veulent davantage de mesures fortes Pour cette année en France, le plafond pour les prélèvements vient d'être relevé à 209 loups (dont 37 pour le Vaucluse) alors que 121 loups ont déjà été tués en 2023 dont les 2 derniers il y a quelques semaines dans la Drôme.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Pour les opposants, l'abatage ne constitue cependant pas une bonne solution car en éliminant les individus dominant le risque est de provoquer une dispersion des autres loups qui vont fonder plusieurs autres meutes alentours.

Les éleveurs ovins vauclusiens dénoncent les nouvelles attaques de loups



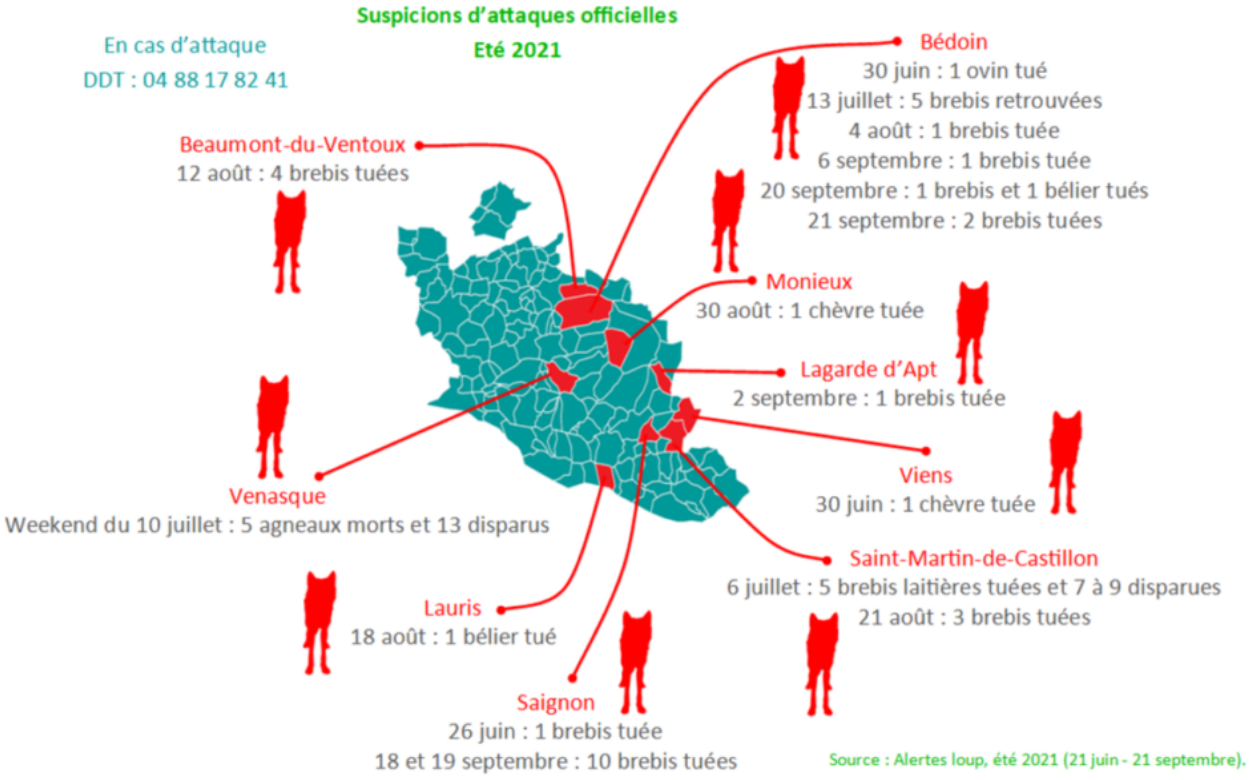
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Alors que se tient aujourd'hui la 'mobilisation nationale des éleveurs face à la prédation', la Fédération départementale ovine (FDO) de Vaucluse rappelle l'explosion des attaques de loup dans le département et « l'immense détresse des éleveurs, de leur famille et de leurs troupeaux ».

« De quelques attaques il y a une dizaine d'années, 194 moutons ont officiellement été comptabilisés comme victimes en 2020, constate la FDO 84. Si le nombre d'attaques et de victimes n'augmentait que lentement jusqu'il y a quelques années, elles ont quadruplé depuis 2019. La pression actuelle confirme malheureusement la tendance et l'expansion du prédateur en Vaucluse.

Des attaques dans 9 communes cet été
Durant l'été, la Fédération départementale assure que 9 communes vauclusiennes sont suspectées officiellement d'avoir été le théâtre connu des attaques de loup : Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Lagarde d'Apt, Lauris, Monieux, Saint-Martin-de-Castillon, Viens, Venasque et Saignon (où une nouvelle attaque s'est produite les 18 et 19 septembre derniers).



Une population sous-estimée
« Le loup est maintenant bien implanté sur le Mont Ventoux, le Grand Luberon et les Monts de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Cependant, seule la commune de Bédoin est actuellement classifiée comme foyer de prédation. C'est pourtant l'ensemble du département qui est menacé : au premier semestre, c'étaient les communes de Mornas et d'Uchaux le long du Rhône qui étaient attaquées par le loup », insistent les représentants des éleveurs qui regrettent « qu'aux vues des réalités de terrain que la population de loup soit aujourd'hui sous-estimée ».
Aujourd'hui on estime ainsi que 4 à 5 meutes de loup séviraient en Vaucluse, soit près d'une trentaine d'individus.

Un secteur en danger ?
La FDO demande donc que le mode de gestion du loup soit revu au regard de la dynamique réelle de la population. « Il est nécessaire que chaque éleveur puisse protéger ses animaux toute l'année, sur tout le territoire et en toute sécurité – sécurité juridique comprise, en particulier pour l'usage des chiens de protection, demande la Fédération. Sans cela, l'élevage ovin en Vaucluse, pourtant vertueux et plébiscité par les consommateurs, disparaîtra. Les conditions de vie personnelle et professionnelle des éleveurs continuent de se dégrader. Ils vivent dans l'angoisse permanente d'une attaque de leurs troupeaux et subissent un traumatisme quand celle-ci survient. Leur santé est profondément et durablement altérée. Les indemnisations reçues ne couvrent qu'en partie les préjudices matériels subis, en aucun cas les préjudices moraux supportés. Les éleveurs s'épuisent et les jeunes sont découragés de s'installer. Sans une action rapide des pouvoirs publics pour réguler fermement les populations de loups et un réveil de l'opinion publique, ce sont le pastoralisme, des paysages, un mode de vie, une production de viande de qualité et un terroir qui sont en danger. »

L.G.